

OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants aura lieu en **janvier et février 2026**.

Les déchets qui peuvent être collectés sont les **déchets volumineux, manipulables manuellement**.

Uniquement : ferraille, électroménagers, matelas, sommiers, meubles.

Ils devront être sortis devant votre habitation la veille du jour de collecte.



La collecte s'effectuera **obligatoirement sur inscription**
(au plus tard 8 jours avant la date de collecte).

Pour vous inscrire, il faudra renvoyer le coupon ci-joint, dûment rempli, **UNIQUEMENT** par courrier ou par mail. **Les appels téléphoniques ne seront pas pris en compte**.

- par mail : **sivomauzancesbellegarde@wanadoo.fr**
- par courrier : SIVOM AUZANCES-BELLEGARDE - 5 route de Sarcelles - 23700 AUZANCES

JANVIER

Lundi 12 janvier

BELLEGARDE / BOSROGER / LA CHAUSSADE

Mardi 13 janvier

ST SILVAIN

Mercredi 14 janvier

CHAMPAGNAT

Lundi 19 janvier

LUPERSAT / MAUTES

Mardi 20 janvier

BROUSSE / LE COMPAS / LIOUX-LES-MONGES / SERMUR

Mercredi 21 janvier

ARFEUILLE-CHATAIN / MAINSAT

Lundi 26 janvier

BUSSIÈRE-NOUVELLE / LA SERRE / ST DOMET

Mardi 27 janvier

CHARRON / ROUGNAT

Mercredi 28 janvier

FONTANIÈRES / RETERRE / SANNAT

FÉVRIER

Lundi 2 février

CHARENSAT

Mardi 3 février

DONTREIX / LES MARS

Mercredi 4 février

CHARD / CHATELARD

jeudi 5 février

AUZANCES

**EN CAS D'INTEMPIÉRIES,
LA COLLECTE SERA REPORTÉE
LE JEUDI SUIVANT.**

La collecte se fait à l'aide de deux camions,
un pour la ferraille, l'autre pour le reste, et à des moments différents.
Attendre avant de téléphoner...

NOM :

PRÉNOM :

Adresse complète :

Tél. :

Type d'objets encombrants à collecter :

Ferraille

Appareils électroménagers

Matelas

Sommiers

Meubles

LES AUTRES DÉCHETS NE SERONT PAS COLLECTÉS !